

CAFERUIS

Présentation du métier & lieux d'exercice

Présentation

Responsable d'une unité de travail, sa mission principale est l'encadrement d'une équipe, le développement de projets pour les usagers et la mobilisation des acteurs des établissements sociaux et médico-sociaux.

Il a une position d'interface qui lui attribue une fonction spécifique de communication interne.

Public :

- ❖ Salariés des établissements sociaux et médico-sociaux,
- ❖ Personnes en situation de précarités,
- ❖ Usagers des établissements sociaux et médico-sociaux.

Lieux d'exercice

Le responsable exerce :

- ❖ Tous types d'établissements sociaux et médico-sociaux,
- ❖ Collectivités territoriales.

Les champs d'intervention :

- ❖ Social et médico-social,
- ❖ Développement social,
- ❖ Développement économique.

Qualités et compétences requises



Présentation de la formation CAFERUIS

Formation de niveau 6
(anciennement niveau II)

Formation théorique

400h de cours réparties en domaines de formation (DF) :



Formation pratique

420H ou 210H de stage selon statut professionnel à l'entrée en formation et les possibilités de l'employeur.

Conditions d'admission et d'accès

Conditions

- ❖ Justifier d'un diplôme au moins de niveau III délivré par l'État et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles (DEASS, DEES, DEETS, DEEJE, DECESF).
- ❖ Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au moins de niveau II.
- ❖ Justifier d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la 4ème partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle.

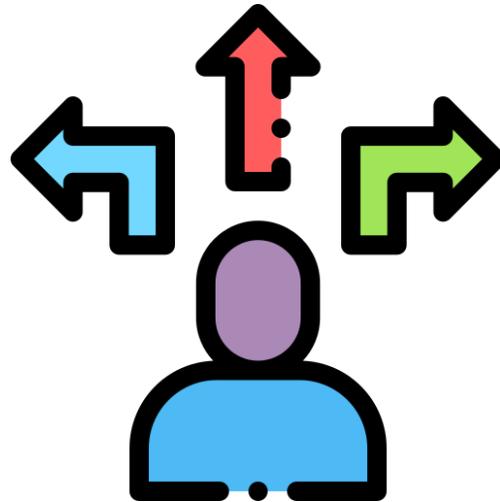
Aucune expérience professionnelle n'est exigée si les candidats visés occupent une fonction d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, de la santé ou de l'économie sociale et solidaire.

- ❖ Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures ou titre homologué ou inscrit au RNCP au niveau III et de 3 ans d'expérience professionnelle dont 6 mois dans des fonctions d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel) réalisée dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats fournissent des attestations de leur(s) employeur(s) justifiant des fonctions et/ou missions exercées permettant de valider les expériences professionnelles d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnel).
- ❖ Justifier d'un diplôme de niveau IV délivré par l'État et visé à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles et de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L 312-1 du CASF

Conditions d'admission et d'accès

Voies d'accès

- ❖ En cours d'emploi (formation continue)
- ❖ Demandeurs d'emploi



Conditions d'admission et voies d'accès

Comment s'inscrire à la formation ?

En cours d'emploi
Demandeurs d'emploi



En ligne
www.itsra.net

Epreuves d'admission

Pré-sélection sur dossier

30 minutes d'entretien afin...

D'évaluer la motivation

D'évaluer les aptitudes à suivre la formation

D'évaluer le niveau à l'entrée par rapport aux exigences du métier



Tarifs

**Tarif de
l'inscription
à l'épreuve
d'admission
orale**

100€

**Tarif de la
formation**

9000€

Possibilités de prise en charge :

- ❖ OPCA,
- ❖ Employeurs,
- ❖ Autofinancement.

Contacts

Contact pédagogique



**Joseph
DIOP**

04 73 17 04 21
joseph.diop@itsra.net

Contact pédagogique



**Christelle
GUDIN**

04 73 17 01 12
christelleg.gudin@itsra.net